2.

DE L'INFLUENCE DES ODEURS SUR L'HOMME CIVILISÉ.

DISSERTATION

Présentée et soutenue à l'École de Médecine de Montpellier, le 15 Messidor an XII,

POUR OBTENIR LE TITRE DE DOCTEUR EN MÉDECINE;

Par Charles POUMIER, *de Sens, Département de l'Yonne, ex-Pharmacien de première classe des Hôpitaux Civils et Militaires, Associé correspondant de la Société des Sciences, Belles-lettres et Arts de Bordeaux.*

Ne pas être toujours de l'avis de ceux qui nous ont dévancés, n'est pas toujours manquer de raison.

A MONTPELLIER,
De l'imprimerie d'Auguste RICARD, Place des Capucins, Maison d'Alco, n.° 195.

An XII--1804.

A

MON TRÈS-HONORÉ PÈRE,

l'ami de ma plus tendre enfance, le protecteur de mes foibles talens.

A MA TRÈS-RESPECTABLE MÈRE,

aimée autant que le peut exprimer un fils sensible et reconnoissant.

A MON ÉPOUSE CHÉRIE,

A JENNY MA FILLE, A AUGUSTE MON FILS,

vous tous qui faites le charme de ma vie, cimentez mes plus tendres affections.

RECEVEZ CE TRIBUT ACADÉMIQUE;

En réunissant vos noms chers à mon cœur, je n'ai vu qu'un tout digne de mes vœux les plus ardens, de mon amour et de mon respect.

C. POUMIER.

DE L'INFLUENCE
DES ODEURS
SUR L'HOMME CIVILISÉ (1).

Les maladies dont la perte du toucher est un symptôme, sont trop grâves pour nous laisser discerner les suites

(1) Quelques écrivains qui n'ont pas craint d'annoncer leurs réflexions sous le titre fastueux d'*influence des odeurs sur l'économie animale*, n'ont cependant traité, comme moi, que de l'homme vivant en société. Nous sommes effectivement trop peu avancés encore en anatomie et physiologie comparées, pour embrasser aussi facilement dans nos plans l'économie toute entière; nous ne pouvons même nous flatter de connoître assez l'économie humaine en particulier, puisqu'il existe tant de peuples dont nous ignorons complètement les facultés physiques et morales. On s'expose à bien de mécomptes, en confondant ainsi les objets sous les dénominations trop générales. Par exemple, on concevra aisément, en lisant le début de ce petit traité, que le sourd et muet de naissance supporteroit mieux l'état sauvage, que celui qui n'auroit point d'odorat. Tandis que c'est tout le contraire à l'égard de la vie sociale.

fâcheuses de ce défaut organique ; ou trop rares pour nous fournir assez d'occasions de bien observer celles-ci. Du reste, l'analyse approfondie de l'entendement humain nous a dévoilé qu'un homme, dépourvu de ce sens depuis l'enfance, ne seroit qu'une ébauche imparfaite (1).

Quoique la perte du goût accompagne toujours aussi comme simple accident divers cas pathologiques, nous concevons néanmoins par les déplaisirs qu'elle nous donne et par la fréquente nécessité de nos repas, que si cet état devenoit idiophatique et permanent, il nous exposeroit peut-être à nous laisser mourir d'inanition, volontairement ou par mégarde.

La surdité de naissance frustre l'homme de l'usage de la parole, qui est un de ses plus beaux apanages, elle lui interdit le sanctuaire des sciences (2), limite infiniment son commerce social, et le rend impropre à toute charge publique ; la surdité accidentelle contrarie et irrite sa curiosité, le fait devenir soupçonneux, l'éloigne de la fréquentation de ses semblables, le rend inhabile à certaines fonctions civiles, l'attriste, le désole sans cesse, etc.

L'aveugle-né ne peut presque rien sans l'assistance continuelle de ses semblables. Quant à celui qui perd la lumière

---

(1) *Condillac*, traité des sensations, *passim.*

(2) Je ne pense pas que l'on m'objecte sérieusement les merveilles dont nous sommes redevables aux génies de *De l'Épée* et de *Sicard*. Ce sont des tours de force qui font exception à la règle commune.

à un âge où il peut en connoître le prix ; c'est pour lui le comble du malheur, il passe dans la tristesse le reste de ses jours.

Mais l'homme qui n'a point d'odorat (1), s'aperçoit à peine lui-même de ce défaut, et ses semblables le remarquent encore moins, cette privation ne trouble point sa gaïeté, n'arrête pas les progrès de son instruction, n'expose sa vie à aucun danger, et si l'on met en balance les parfums après lesquels il nous faut courir avec les émanations infectes que nous rencontrons à chaque pas, on trouvera peut-être que les souffrances, que nous épargne l'anosmie, nous dédommagent bien des plaisirs dont elle nous prive.

---

(1) On ne peut s'imaginer jusqu'à quel point sont multipliées les *anosmies*, ce défaut est si peu apparent, qu'à moins de faire des recherches *ad hoc*, on ne sauroit en soupçonner le nombre ; mais qu'on se donne la peine de lire dans la nosologie de *Sauvages*, (classe 6.e, ordre 1.er, genre 6.e), et dans le traité des artisans par *Ramazzini*, combien de causes, combien de professions diverses sont capables d'amener cette altération ; encore n'insiste-t-on pas assez sur l'anosmie qui suit le corysa, et qui est une des plus fréquentes, on ne calcule pas la durée même des rhumes de cerveau, qui revenant chez plusieurs personnes plus d'une fois l'année, et persistant plus ou moins de temps, méritent qu'on les prenne en considération lorsqu'on veut apprécier l'influence de l'odorat, d'autant plus commune que ce sens nous étant peu nécessaire, comme les Physiologistes l'ont remarqué, nous l'exerçons fort peu. Enfin *Sauvages* lui-même a oublié d'enrichir le nombreux catalogue de ses espèces nosologiques, des anosmies de naissance et héréditaire qui ne sont pas rares.

Ce premier coup-d'œil semble beaucoup restreindre l'influence des odeurs sur l'homme policé ; cependant, s'il faut en croire les écrivains qui ont traité de cette matière, rien n'est plus merveilleux qu'une telle influence.

Arbitres de la vie et du trépas, les odeurs causent des syncopes (1), des asphyxies, des morts subites (2), ou bien elles raniment des jours que l'on croyoit éteints (3) ; elles prolongent la vie des mourans, et font supporter sans peine de longues abstinences. Mais non-seulement elles nourrissent, elles tiennent encore lieu de médicamens (4), elles préservent de la peste (5), et par un pouvoir enchanteur, elles endorment les cruelles maladies auxquelles nous sommes en proie (6), elles rendent l'esprit plus propre aux méditations sublimes (7), réchauffent notre piété (8), en-

(1) *Geoffroy*, mat. méd. T. II. P. 226.

(2) Journal d'histoire naturelle, rédigé par *Bertholon* et *Boyer*, T. V. P. 51, Note. Réflexions sur les odeurs, par *Joseph-Benigne Rocaché*, Montp. an 7, pag. 18 et 19.

(3) Réflexions sur les odeurs. P. 21.

(4) Journ. d'hist. nat. P. 46. note. Mém. de la soc. médic. d'émul. T. I. P. 48. Réfl. sur les od. P. 20.

(5) Réflex. sur les od. P. 20.

(6) Mém. de la soc. méd. d'émul. T. I. P. 49.

(7) *Ibid.* P. 46, et Réfl. sur les od. P. 13. Rec. périod. T. VIII. P. 254.

(8) Réfl. sur les od. P. 12 et 13.

tretiennent la population en rapprochant les sexes [1] et cimentent l'union des peuples [2]. Pour moi j'ai peine à me persuader qu'un sens, que l'on a appelé la *sentinelle du goût*, et qui par conséquent semble n'être destiné qu'à nous éclairer sur les biens qui nous attendent, ou les maux qui nous menacent, puisse être lui-même la source de tant de maux et de tant de biens.

Les odeurs causent des syncopes. Geoffroy cite, d'après *Amatus Lusitanus*, l'exemple d'un moine qui tomboit en syncope à l'odeur d'une rose. Quand même *Amatus* ne seroit pas du nombre des auteurs qui regardent la syncope et l'asphyxie comme des maladies du même genre [3], leurs symptômes ne suffisent point pour établir leur distinction [4]; il a pu les confondre, et dans le doute, je serois autorisé à releguer cet exemple parmi ceux qui concernent l'asphyxie. Je vais pourtant l'expliquer tel qu'on le présente.

Blumenbach [5] et *Scarpa* [6] ont trouvé que les nerfs de la première paire, qui ne se distribuent qu'à la membrane pituitaire, sont les seuls qui nous transmettent les sensations d'odeurs, et que les rameaux, qui arrivent à la même mem-

---

[1] Société méd. d'émul., t. I, p. 45. Réfl. sur les od., p. 13 et 14.
[2] Réfl. sur les od., p. 13.
[3] Essai sur l'asphyxie, par M. *Golfin*, p. 17.
[4] *Ibid*, p. 19.
[5] Institut. physiol., sect. 19, n.° 240.
[6] Supplém. au rec. périod., t. I, p. 261 et 262.

brane, venant de la cinquième paire, lui donnent la sensibilité commune et établissent ses sympathies avec les yeux, le poumon, le centre épigastrique, donc la syncope qu'éprouvoit le moine n'étoit pas due à la sensation d'odeur, mais bien à l'impression que le gaz exhalé de la rose faisoit sur les nerfs de la cinquième paire et qui se communiquoit au cœur par sympathie [1].

Cette disposition anatomique n'est pas la seule raison que je puisse donner pour prouver que la sensibilité, l'irritabilité et les sympathies de la membrane pituitaire sont indépendantes du sens de l'odorat puisqu'elles sont mises en jeu par un irritant mécanique; comme la barbe d'une plume, par une lumière trop vive, par certaines poudres peu odorantes, comme la rapure de marron d'Inde et autres, qui agissent même plus vivement que le tabac, quoique celui-ci soit plus odorant; enfin, par les corysa, pendant lesquels l'odorat est anéanti.

Je connois une femme qui n'a jamais eu d'odorat, et qui, tout récemment, a éprouvé pendant quinze jours des défaillances et des vertiges chaque fois qu'elle prenoit du tabac; elle en cessa l'usage dès qu'elle eut reconnu qu'il étoit la cause de ces accidens, et ceux-ci ne parurent plus.

Un homme de cabinet, affecté d'anosmie héréditaire, et qui néanmoins a l'habitude de prendre du tabac, parce qu'il lui procure, dit-il, un chatouillement agréable, qui l'éveille

---

[1] *Golfin*, essai sur l'asphyxie, p. 21.

et le réjouit, a éprouvé plusieurs fois, lorsque par distraction il prenoit de cette poudre plus qu'à l'ordinaire, des vertiges, des défaillances et des suffocations. Le même, quand il passe près d'un cloaque infect, est averti de l'exhalaison par un picotement aux yeux suivi de larmoyement. Son nez est sensible à l'impression de l'ammoniaque, du vinaigre et de l'eau-de-vie ; mais il ne distingue ces trois substances que par leur plus ou moins de montant, de sorte que l'inspiration d'un vinaigre très-fort produit en lui la même sensation que celle de l'ammoniaque affoibli.

Les mêmes notions servent à expliquer l'observation de *Ledelius*, rapportée dans les *éphémérides d'Allemagne* [1], au sujet d'un homme qui se renfermoit chez lui du temps des roses, crainte d'en rencontrer quelqu'une, qui auroit produit une démangeaison dans ses yeux, accompagnée d'inflammation et d'un écoulement de larmes involontaires.

Quant à ces fontes de pituite dont parle *Lemery* [2], causées par l'odeur des roses, et les catarrhes produits par la même cause chez un pharmacien selon *Boërhaave* [3]; ils s'expliquent très-naturellement par l'irritation directe que les émanations de ces fleurs déterminoient dans les fosses nasales ou dans la gorge, et sans le concours de l'odorat; d'autant mieux que celui-ci n'est pour rien dans les causes

---

[1] Dec. 2, an 2, journ. d'hist. nat., tom. V, p. 50.

[2] Journ. d'hist. nat. *ibid.*

[3] Réflex. sur les od., p. 17.

les plus ordinaires du catarrhe qui sont l'inspiration d'un air trop froid ou trop chaud, l'impression extérieure d'un air semblable, la poussière et en général toute sorte d'irritans le plus souvent inodores.

Des asphyxies, des morts subites. On voit citer dans plusieurs écrits [1] les observations recueillies par *Ingenhouz*, sur des asphyxies et des morts subites, causées par des fleurs enfermées dans des appartemens; la rose, la violette, le lys et autres fleurs plus ou moins suaves. La plupart de ces événemens avoient lieu la nuit et pendant le sommeil, ce qui est particulièrement expliqué au sujet d'une jeune demoiselle couchée avec une servante, qui se reveillèrent très-malades vers le milieu de la nuit, et n'échappèrent à la mort, qu'en jetant promptement toutes les fleurs hors de la chambre dont elles renouvellèrent l'air. Mais quand même *Ingenhouz* n'avertiroit pas que ces phénomènes sont dûs à la diffusion de l'acide carbonique, et que par conséquent ce sont les poumons qui sont attaqués et non l'odorat, comment n'a-t-on pas fait attention que lorsque nous dormons l'odorat dort aussi? Puisque selon la plupart des physiologistes : « Le sommeil... est une affection... » dans laquelle le sentiment et le mouvement se trouvent » suspendus dans les organes des fonctions animales [2] ».

---

[1] Jour. d'hist. nat., t. V, p. 51. Réfl. sur les od., p. 18.

[2] Essai sur le sommeil, par M. *Vidal*, de Périgueux, Montp. an VI, pag. 5.

Le goût et l'odorat sont, selon *Cabanis* [1], les sens qui dorment le plus profondément. Or, selon nos métaphysiciens [2] et nos physiologistes [3] modernes la sensation, toute simple qu'elle est, se compose de deux actes simultanés, l'impression faite par l'organe, et la perception de cette impression, qui suppose de la part du principe sentant un certain degré d'attention dont il est incapable durant le sommeil.

Raniment des jours que l'on croyoit éteints. On voit, d'après tout ce qui vient d'être dit, combien il est ridicule d'avoir placé au rang des odeurs l'excitation que l'ammoniaque détermine sur la membrane pituitaire des asphyxiés. La même remarque s'applique naturellement aux cas d'épilepsie, rapportés par *Alibert* [4], d'après *Aretée*, *Morgagni* et *Pinel*, dans lesquels l'application de l'ammoniaque a eu quelques succès, puisque les épileptiques sont privés de l'usage des sens aussi bien que les asphyxiés [5].

---

[1] Rec. périod., t. XV, pag. 384.

[2] *Condillac*, essai sur l'origine des connoissances humaines, I.e part., sect. 2.e, chap. 1. Cet ouvrage a été inséré, par la suite, dans le cours d'études, sous le titre d'*art de penser*.

[3] *Dumas*, princ. de phys., tom. II, p. 145.

[4] Mém. de la société méd. d'émul. t. p. 47.

[5] J'entends parler du moment de l'accès épileptique. Quant aux asphyxiés il y a une autre raison, c'est que l'inspiration est nécessaire pour sentir, comme nous verrons plus bas, et les asphyxiés n'inspirent ni n'expirent.

Prolongent la vie des mourans. *Diogène Laërce* rapporte que *Démocrite* allongea sa vie de trois jours, en mettant sous son nez des pains chauds qu'il avoit soin de faire renouveler, et des écrivains célèbres ont voulu montrer, par ce fait, combien est énergique la propriété nutritive des odeurs. Mais outre que le calorique doit être compté pour quelque chose lorsqu'il s'agit de fomenter les dernières étincelles de la vie, il pouvoit bien passer dans les voies de la circulation quelques particules nutritives émanées de ces pains, et d'autant plus assimilables qu'elles avoient acquis plus de ténuité. *Ramazzini* remarque que les boulangers ont les mains plus charnues, plus épaisses que d'autres ouvriers qui les exercent également, ce qu'il attribue à l'introduction des particules alimentaires que fournit la pâte, et que les bouchers et les cuisiniers sont en général gras et mangent peu, à cause des émanations nutritives des viandes qui les entourent [1]. Remarquons que l'organe olfactif est situé sur le trajet de la respiration, et que ses fonctions s'exécutent en même temps que les fonctions pulmonaires, puisque les odeurs ne se font sentir qu'à l'aide de l'inspiration [2]. Remarquons aussi que la même espèce de membrane revêt l'intérieur de la bouche, des fosses nasales, et des bronches,

---

[1] Maladie des artisans.

[2] *Blumenbach*, inst. phys., sect. 19, n.° 237. Journ. d'hist. nat., t. V, p. 44. Réfl. sur les odeurs, p. 8. *Dumas*, principes physiol., t. II, p. 387.

et que la première cavité, possédant à un très-haut degré sa faculté absorbante, comme *Clare* l'a prouvé, les autres doivent jouir de la même prérogative.

Le café et le vin ne nourrissent pas; mais par l'impression tonique qu'ils exercent sur l'estomac, ils empêchent d'avoir faim et soutiennent même les forces. Une femme, ensevelie pendant quatre jours sous des décombres, éprouva que l'on pouvoit vivre plus long-temps avec du vin qu'avec du pain [1], donc si l'inspiration de la vapeur du pain a soutenu *Démocrite* par l'impression tonique faite sur son estomac, c'est ici l'effet d'un *consensus*, d'une sympathie qui, comme nous avons vu, ne concerne pas l'odorat. Mais pourquoi tant raisonner sur la dent d'or de l'enfant de Silésie! Faut-il ajouter une foi aveugle aux assertions de l'auteur qui nous fournit cette anecdote? Il faudra donc adopter aussi et les prophéties de *Pherecyde*, et les peaux d'ânes dans lesquelles *Empedocle* enferma un vent destructeur, et le long sommeil d'*Épimenide* et tant d'autres fables que l'on rencontre à chaque page de son livre. Je m'étonne qu'il n'ait pas également avancé que, pour favoriser la dévotion de la sœur du malade, la bonne *Cérés* fut elle-même l'auteur de ce miracle [2]. Du reste, la chose fut-elle historiquement vraie, comment savons-nous que les jours de

[1] *Voyez* dans l'historien les détails de la mort de ce philosophe.

[2] Traité des affect. vapeureuses, par M. *Pomme*, Lyon, 1763, pag. 88, 131 et 132.

Démocrite étoient comptés, et que sans flairer du pain il ne pouvoit en vivre trois? Manque-t-on d'exemples que les trois derniers jours d'un moribond se soient passés dans une abstinence complète? Je suis persuadé que tous les praticiens ont plus d'un exemple pareil à citer.

Font supporter les longues abstinences. Bacon rapporte qu'un homme de sa connoissance passoit quelquefois jusqu'à cinq jours de suite sans boire ni manger; mais qu'il flairoit un faisceau d'herbes, parmi lesquelles étoient de l'oignon, de l'aîl et autres semblables.

1.° De pareilles abstinences ne sont pas rares dans les maladies nerveuses et sur-tout dans la manie [1] et la mélancolie qui en est un premier degré, étant commune en Angleterre, on peut lui attribuer cette singularité, si l'abstinence étoit volontaire.

2.° Étoit-ce dégoût? L'exemple est encore moins rare, puisque les chaleurs de l'été produisent, chez plusieurs tempéramens, des abstinences forcées plus ou moins longues.

Il cherchoit donc, en flairant ces herbes, à rappeler son appétit, comme les moissonneurs dont parle *Virgile* [2].

Thestilis et rapido fessis messoribus æstu
Allia serpillumque herbas contundit olentes.

Ce fait s'explique par l'impression tonique qu'excitoient

---

[3] Rec. périod., t. VIII, pag. 387.

[3] Mém. de la société méd. d'émul. t. I.er, pag. 110. 2.e églogue, *Alexis.*

sympathiquement sur son estomac ces émanations âcres, et une telle sympathie, nous l'avons déjà vu, ne dépend point de l'odorat.

Tiennent lieu des médicamens. On cite, d'après *Boyle*, *Boërhaave* et *Haller*, des exemples de sujets purgés par la simple émanation de l'hellébore, de la rhubarbe, de la coloquinte triturées. Nous avons déjà remarqué que l'inspiration et la sensation d'odeur sont simultanées, il a donc été facile de confondre l'action des substances volatiles sur les organes respiratoires, avec le sentiment agréable ou fâcheux que ces mêmes substances communiquent, en passant à l'odorat; nous avons de plus observé que la bouche, les fosses nasales et les bronches possèdent éminemment la faculté d'absorber. Il est donc probable que ces substances purgatives ont pénétré par la voie d'absorption.

Mais un autre exemple mettra cette vérité hors de doute. *Boërhaave* fut comme énivré dans l'instant par la ciguë écrasée sous le pilon, tandis qu'elle étoit à peu-près sans effet lorsqu'il la flairoit entière [1]. Or, y a-t-il une si grande différence entre l'odeur de la ciguë entière et l'odeur de la même plante écrasée, pour offrir des résultats aussi disparates ? Et n'est-ce pas visiblement les particules les plus actives de cette herbe enchaînées d'abord, mais ensuite dégagées par la trituration, qu'on a absorbé en respirant ?

---

[1] Réflex. sur les odeurs, pag. 18.

Faisons attention que l'hellébore, la rhubarbe et la coloquinte n'ont produit leurs effets purgatifs, que lorsqu'elles ont été triturées.

C'est dans cette vue que *Lorry* [1] fit respirer à son malade par le nez et par la bouche la vapeur de l'opium; c'est dans le même sens que *Ramazzini* recommande de garantir leur respiration à ceux qui pilent des cantharides pour éviter de violentes dysuries et la colique, pour éviter des tranchées et le dévoiement [2]. Qu'on ne dise pas qu'il s'est insinué trop peu de ces parties dans les voies de la circulation pour produire cet effet, puisqu'un grand nombre de drogues, telles que les cantharides, le quinquina, l'ipécacuanha et semblables, perdent leur vertu lorsqu'elles ont été pilées depuis long-temps et éventées, quoiqu'elles n'aient pas perdu sensiblement de leur poids. C'est donc dans la partie la plus volatile, que réside sur-tout leur vertu, et il n'est pas étonnant qu'elle produise des effets si sensibles sur quelques tempéramens.

Enfin, si malgré ces raisons que je crois bonnes, on se croyoit autorisé à regarder la sympathie, comme seule cause de ce phénomène; je l'ai dit et répété, je l'ai d'ailleurs prouvé, cette sympathie est indépendante de l'odorat.

Elles préservent de la peste. Il est des fluides qui se repoussent mutuellement comme l'eau et l'huile. Il est des

---

[1] Mém. de la soc. r. de méd, ann. 1772, 2 part., pag, 176.
[2] Maladie des artisans.

substances volatiles qui exercent aussi entr'elles une répulsion réciproque ; c'est ainsi que *Lorry* ne put réussir à combiner les émanations odorantes du camphre, du musc et de l'opium, dont il avoit fait un mélange qu'il soumit à la distillation (1). Ainsi l'atmosphère odorante, qui environne un bois de lauriers, exerce une force répulsive envers les miasmes pestilentiels; c'est pourquoi l'Empereur *Commode* (2) y trouva un asile contre cette maladie ; mais ne l'auroit-il pas également trouvé dans un bois planté d'arbres non odorans? L'affirmative est prouvée par les observations d'*Howard* (3).

Les fameux girofliers de l'île Ternate pouvoient également exercer, par leur atmosphère, une vertu répulsive envers les miasmes volcaniques; mais toute autre espèce d'arbres les auroit probablement arrêtés de même, soit en rompant la direction du vent, soit en consumant, par la nutrition de leurs feuilles, une partie de ces miasmes, notamment l'acide carbonique.

Mais, soit que les lauriers seuls aient pu préserver de la peste, soit que les girofliers seuls aient pu garantir des influences volcaniques ou non, l'odorat n'est ici pour rien.

Endorment les cruelles maladies auxquelles nous sommes en proie. Oui une odeur agréable peut faire un moment

---

[1] Mém. de la soc. r. de méd., ann. 1785, 1 part., 309.

[2] Recher. sur la topograp. de Montp., par M. *Fouquet*, p. 31.

[3] supp. aux rec. périod., t. I, pag. 299.-301.

diversion aux souffrances d'un malade ; mais il est bien peu philosophique de s'arrêter dans le panégyrique des odeurs à une propriété qu'elles partagent avec tant d'autres sensations de genre très-différens : un beau spectacle, une douce symphonie peuvent produire le même effet sur un malade; un bruit insolite, l'arrivée d'un inconnu, en un mot, une surprise ont la même puissance. Enfin, une impression désagréable peut être encore placée au même rang; témoin le paralytique perclus depuis long-temps, qui courut à toute jambe pour éviter un incendie.

Rendent l'esprit plus propre aux méditations sublimes. Je ne trouve d'autre preuve de cette assertion que celle qu'en donne M. *Virey* (1) : peut-être, dit-il, *Tibulle*, *Properce*, *Ovide*, etc., qui écrivoient au milieu des bosquets et des fleurs, ont-ils trouvé dans l'odorat la source de leur enthousiasme.

Je répondrai qu'*assurément* la campagne offre d'autres plaisirs que les parfums à celui qui cultive les muses ; l'aspect brillant d'un site heureux, le chant des oiseaux, une fraîcheur agréable, le murmure d'un ruisseau, le tableau vivant et varié de la nature n'ont-ils aucune influence sur l'esprit ?

Ce n'est pas aux parfums que *Pline* le jeune attribue, dans une de ses lettres, la facilité qu'il trouvoit à composer, lorsqu'il étoit à la campagne et notamment à la

(1) Rec. périod. T. VIII. P. 254.

chasse ; c'étoient sur-tout la solitude, le silence et la fatigue qui éveilloient son imagination, et il concluoit « que » *Diane* préside aux belles-lettres aussi bien que *Minerve.* »

Un autre écrivain avance que le tabac augmente *en quelque sorte le jugement.* Que les hommes de cabinet s'en servent pour *épurer leurs idées*, parce qu'il produit une espèce d'*ivresse* dans les nerfs du cerveau (1).

Ce langage chancelant et contradictoire montre assez la foiblesse de la cause qu'on a entrepris de défendre. Du reste, j'ai prouvé plus haut que le tabac jouit chez les personnes qui n'ont point d'odorat, de toutes les propriétés qu'on lui connoît généralement.

Réchauffent notre piété. Ceci est fondé sur le passage suivant de *Montaigne* :

« Qui me fait approuver ce qu'on dit que l'invention des » encens et parfums aux églises, si encienne et épandue » en toutes nations et religions, regarde à cela de nous » rejouir, eveiller et purifier le sens, pour nous rendre » plus propre à la contemplation. »

Ce que nous lisons dans l'exode (2), de deux parfums qui furent composés, l'un pour oindre et consacrer les prêtres et les instrumens du culte ; l'autre pour être exposé devant le tabernacle, et dont il étoit défendu à tout particulier de composer de semblables pour son usage sous peine de mort, contredit formellement l'opinion de *Montaigne.* Du

(2) Réflex. sur les odeurs. P. 13.

(1) Chapitre 30, verset 23 jusqu'au 28.

reste ; les décorations et les richesses des temples, la pompe des cérémonies, le spectacle d'un peuple nombreux, le chant et la musique produisent des effets auxquels on ne sauroit comparer une fumée passagère et quelquefois incommode.

Entretiennent la population, etc. « Le doux parfum d'un » cabinet de toilette, a dit *J. J. Rousseau* (1), n'est pas » un piège aussi foible qu'on pense, et je ne sais s'il faut » féliciter ou plaindre l'homme sage et peu sensible, que » l'odeur des fleurs, que sa maîtresse a sur le sein, ne fit » jamais palpiter. »

On a répété ce passage dans plusieurs écrits, pour prouver l'influence des odeurs dans l'amour *physique.* C'est, à mon avis, dire en d'autres termes, que cet amour se développe mieux au sein de l'opulence. *Sine Baccho et Cerere friget Venus.* Voilà la vraie cause, une nourriture succulente et pareillement dans une saison qui donne à l'homme une nouvelle vigueur et le rajeunit en quelque manière ; l'influence des odeurs est donc ici éclipsée par d'autres circonstances.

Veut-on parler de l'odeur particulière qui caractérise les sexes ? Mais ceci ne regarde que les animaux ou les sauvages. Il est vrai que j'ai vu une dame s'évanouir en passant auprès d'une épine-vinette en fleurs, exemple rare d'une lubricité sans bornes.

Cimentent l'union des peuples. Selon *Bernardin de St. Pierre*, les Indiens ne délibèrent sur aucun objet important

(1) Émile, liv. II.

sans fumer du tabac dans un calumet. Il fait voir ailleurs que le calumet joue un grand rôle dans leur diplomatie, tantôt c'est un signe d'alliance entre plusieurs peuplades, tantôt c'est un signal de convocation.

Voici une coutume nationale qui se flattera d'en trouver la véritable explication et d'en déterrer l'origine ? Du reste, je me suis assez expliqué sur l'influence du tabac, et il est clair que l'odorat joue un rôle passif dans cette circonstance comme dans bien d'autres.

Il résulte de tout ce qui a été dit que les panégyristes des odeurs ont confondu cette espèce de sensations avec toute autre action produite par un corps odorant, même avec les rapports chimiques ou physiques des miasmes entr'eux; avec l'irritabilité de la membrane pituitaire et l'effet des connexions sympathiques qui la lient à d'autres organes ; avec l'intromission des gaz délétères dans le poumon, ou la pénétration des matières volatiles par les surfaces plus ou moins absorbantes.

Enfin, ils n'ont pas hésité à présenter comme l'appanage de l'odorat des propriétés que les autres sens possèdent souvent avec plus d'énergie que lui. Aussi n'ont-ils encore produit aucun argument solide en faveur de leur opinion.

FIN.

ARGUMENTERONT LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER.

GASPARD-JEAN RENÉ, Directeur de l'École.	Médecine légale, et histoire de la Médecine.
P. M. AUGUSTE BROUSSONET, Directeur en chef du Jardin. . .	Botanique.
CH. L. DUMAS.	Anatomie, Physiologie et Médecine Clinique pour les maladies réputées incurables.
G. J. VIRENQUE.	Chimie et Pharmacie.
P. LAFABRIE.	Clinique interne.
J. L. VICTOR BROUSSONET. . .	Clinique interne.
J. POUTINGON.	Clinique externe.
A. MEJAN.	Clinique externe.
J. B. T. BAUMES.	Nosologie et Pathologie.
J. N. BERTHE.	Thérapeutique et Matière médicale.
J. M. J. VIGAROUS.	Institutions de Médecine, et hygiène.
A. L. MONTABRÉ	Médecine opératoire.
J. SENEAUX.	Accouchemens.

PROFESSEURS-HONORAIRES.

P. J. BARTHEZ, Médecin du Gouvernement.

A. GOUAN, ex-Professeur de Botanique.

H. FOUQUET, ex-Professeur de Clinique interne.

J. A. CHAPTAL, Ministre de l'Intérieur, ex-Professeur de Chimie.